

# DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE **DMA**

#### NOTICE

Le DMA et son contenu s'adresse à tout arbitre licencié officiellement nommé "arbitre de district" ou "arbitre de ligue" (y compris les JAF et les candidats JAF)



#### En fonction de l'âge des arbitres précités

La nature des éléments nécessaires à l'obtention de la licence "arbitre" est différente

L'âge s'entend au 1er juillet de la saison pour laquelle la demande de licence "arbitre" est effectuée

## Vous avez moins de 18 ans

• vous êtes concerné par la page 6 du DMA •

#### Vous devez :

Renseigner uniquement un "Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur".

• En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées en page 6 du DMA.

# Vous avez 18 ans et jusqu'à vos 34 ans inclus

• vous êtes concerné par les pages 1 à 5 du DMA •

#### ➤ Vous devez :

Présenter un DMA en alternance avec le questionnaire de santé "QS-Sport"

Le DMA équivaut au certificat médical (d'absence de contre-indication à la pratique d'une activité physique et sportive) nécessaire à la prise d'une licence sportive. Il a une validité de 3 ans conditionnée au maintien de la qualité de licencié, à l'obligation de répondre au QS-Sport et à en attester pendant les deux saisons consécutives au DMA (cf art 70 des RG de la FFF)

Le cycle dure 3 ans : un DMA suivi de deux "QS-Sport"



- Toute interruption du cycle par perte de la qualité de licencié rend le DMA obligatoire pour la reprise dudit cycle (ex : congé sabbatique)
- Lorsque vous devez présenter un DMA : Tous les examens demandés correspondant à votre âge doivent être effectués (p.1 à 4)
- Lorsque vous devez répondre au QS-Sport : En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées en page 5 du DMA

Rappel: l'examen ophtalmologique est réservé uniquement aux arbitres de ligue (voir informations complémentaires).

## Vous avez 35 ans et plus • vous êtes concerné par les pages 1 à 4 du DMA •

#### Vous devez :

Présenter un DMA chaque saison.

Tous les examens demandés correspondant à votre âge et à vos facteurs de risque doivent être effectués.

Rappel: l'examen ophtalmologique est réservé uniquement aux arbitres de ligue.

#### CAS DES ARBITRES STAGIAIRES

Vous avez moins de 18 ans : Présenter uniquement un "Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur".

En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées en page 6 du DMA.

Vous avez 18 ans ou plus: Suite à la FIA et la réussite à l'examen théorique, vous êtes détenteur d'une licence d'arbitre acquise sur la base d'un certificat

médical ou d'un QS-Sport (selon que vous soyez licencié joueur/éducateur ou non licencié). Dès votre nomination officielle arbitre de district, vous devez présenter un DMA dont la validité couvrira la saison N en cours

et la saison N+1. Concernant les examens cardiagues à fournir lors de votre 1er DMA : reportez-vous à la partie "examen cardiologique" de la page 3. Puis suivre le cycle dicté par votre tranche d'âge.

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### LORS DE LA PROMOTION D'ARBITRE DE DISTRICT À ARBITRE DE LIGUE :

- La continuité du cycle DMA /QS-Sport ainsi que la périodicité des examens cardiaques sont conservées
- L'examen ophtalmologique exigé lors de l'arrivée en ligue est joint soit au DMA soit au QS-Sport suivant la période du cycle.

- Les praticiens qui effectuent vos examens (clinique, cardiaque, ...) peuvent demander des examens complémentaires.
- Concernant le DMA, lors de l'examen clinique le médecin émet une conclusion sur la contre-indication ou non à la pratique de l'arbitrage mais seule la commission médicale de district, ou de ligue, concernée délivre l'aptitude médicale au vu de l'ensemble des éléments, examens et informations constituant le DMA. Elle peut également demander des examens complémentaires.
- Votre district ou votre ligue sont là pour vous guider.



# DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE DMA

1/6

À adresser <u>sous pli confidentiel</u> à l'attention de votre Commission Médicale Tout dossier incomplètement rempli sera irrecevable et retourné à l'arbitre

	•	nt rempli sera irrecevable et retourne à l'arbitre ET MÉDICAL						
	SAISON:							
	Demande de licence d'arbitre de	□ DISTRICT □ LIGUE						
	NOM:	PRÉNOM :						
	Date de naissance :	Profession:						
	Adresse:							
	Téléphone :	Courriel:						
PR	ÉAMBULE							
Le DN	MA (p.1 à 4) contient un examen clinique qui correspond au certific	at médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.						
dema	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ttirons votre attention sur l'importance de l'ensemble des examens e la pratique du sport. La prise en compte des facteurs de risque est						

Il est préconisé que ce DMA soit effectué par un médecin fédéral du football ou un médecin titulaire d'un diplôme de médecine du sport, à défaut le médecin généraliste de l'arbitre peut l'établir.

La Commission Médicale de district ou de ligue de l'arbitre fait lecture de tous les éléments constituant le dossier et valide l'autorisation d'arbitrer. En cas d'avis médical défavorable de la commission médicale concernée, ou si la constitution administrative du dossier est incomplète, l'autorisation d'arbitrer ne sera pas délivrée.

Le Médecin Fédéral National

			P	Partie strictement réservée à la Commission
AVIS	DE LA CON	MISSION MÉDICALE DE	□ DISTRICT	
			□ LIGUE	
Ayant p	ris connaissance du c	lossier de l'arbitre précité et des conclusions	de l'examen du Docteur	
☐ tran	smet le dossier au s	secrétariat du district ou de ligue pour la d	élivrance de la licence ar	bitre.
□ déc	ide que le dossier n	e peut être validé pour raison :		
	☐ administrative	Motif:		
	☐ médicale	Motif : un courrier explicatif sera adressé à	l'arbitre.	
Date :			Signature et cachet :	

# \* \*

# DMA: DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE

Nom :	Prénom :	Saison :
-------	----------	----------

## **QUESTIONNAIRE MEDICAL CONFIDENTIEL**

## À remplir par l'arbitre préalablement à l'examen clinique

Avez-vous été hospitalisé(e) ?	☐ oui*	☐ non	* précisez :
Avez-vous été opéré(e) ?	☐ oui*	☐ non	* précisez :
Avez-vous des troubles de la vue ?	☐ oui*	□ non	* portez-vous des corrections □ lunettes □ lentilles
Souffrez-vous de diplopie (vision dédoublée par instant) ?	u oui	☐ non	
Avez-vous interrompu pour raisons médicales votre activité o	d'arbitre	durant l	a dernière saison ?
	□ oui*	□ non	* précisez :
Avez-vous connaissance dans votre famille et survenu(e) av	ant l'âge	e de 50 a	ans d'un(e) ?
<ul> <li>pathologie neurologique, maladie cardiaque ou vasculaire</li> </ul>	_	☐ non	· ·
<ul> <li>mort subite durant la pratique sportive ou non,</li> </ul>	□ oui*	□ non	* précisez l'âge :
y compris du nourrisson	<b>—</b> 001	<b>—</b> 11011	prodisc2 rage .
Avez-vous déjà ressenti pendant ou après un effort un(e) ?			
malaise/perte de connaissance	u oui	☐ non	• palpitations (cœur irrégulier)
<ul> <li>douleur thoracique</li> </ul>	u oui	☐ non	fatigue/essoufflement inhabituel □ oui □ non
Avez-vous un(e) ?			
maladie cardiaque	u oui	☐ non	• souffle cardiaque ☐ oui ☐ non
<ul> <li>maladie des vaisseaux</li> </ul>	u oui	$\square$ non	trouble du rythme connu □ oui □ non
<ul> <li>été opéré du cœur/des vaisseaux</li> </ul>		☐ non	•
<ul> <li>diabète</li> </ul>			☐ ne sait pas
<ul> <li>cholestérol élevé</li> </ul>	u oui	☐ non	☐ ne sait pas
Avez-vous déjà eu un(e) ?			
électrocardiogramme	☐ oui*	☐ non	* date et résultats :
<ul> <li>échocardiogramme</li> </ul>	☐ oui*	☐ non	* date et résultats :
<ul> <li>épreuve d'effort maximale</li> </ul>	☐ oui*	☐ non	* date et résultats :
Fumez-vous ?	□ oui*	□ non	* nombre par jour ?
			depuis quelle date ?
Avez-vous des allergies ?	☐ oui*	☐ non	* précisez :
Prenez-vous un traitement régulièrement ?	☐ oui*	☐ non	* précisez :
Êtes-vous suivi régulièrement par un dentiste ?	u oui	☐ non	
Avez-vous eu des problèmes vertébraux ou ostéoarticulaires ?	☐ oui*	☐ non	* précisez :
Date de vaccination contre le tétanos ?			
Autre(s) sport(s) pratiqué(s) :			
Je soussigné(e), M	. certifi	e sur l'ho	onneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.
Date :		S	Signature:



Nom :				Prénom :			Saison :	
			EXAM	EN CL	INIQUE			
ANTÉCÉDENTS	DÉCLARÉS							
MÉDICAUX ET CHIRUR	RGICAUX							
ALLERGIE(S)								
TRAITEMENT(S) EN CO	OURS							
EXAMEN MORPI	HOSTATIONE							
Taille :			IMC :	Normal	Surpoids	Obésité modérée	Obésité sévère	Obésité morbide
Poids:	(kg/g)		(Poids / Taille ²)	18,5 à 25	25 à 30	30 à 35	35 à 40	Plus de 40
EXAMEN SOMA	TIQUE							
EXAMEN APPAR	REIL LOCOMOTEU	R ET RACHI	DIEN : anomalie év	rentuelle				
EXAMEN APPAR	REIL RESPIRATOIF	RE						
=	21 22 21 2							
<ul><li>Selon l'avis du n</li></ul>	· ·	aue ou prése	nce de signes fonctio	onnels : la f	réquence des exai	mens peut être mo	odifiée et d'autre	s exiaés
PRESSION	Nbre facteurs	<u> </u>	Âge			tocole établi : exa		
ARTERIELLE	(hors á		□ > à 50 ans	Joindre : tr	acé et interprétation (r	non automatique) de l'EC	G et conclusions de	es autres examens
Bras gauche :	☐ Antécédents	-	Moins de 18 ans	Aucun exa	men cardiaque à effe	ectuer		
g	familiaux   HTA	-	de 18 ans à +	Une seule fois par carrière : Échographie cardiaque > Cet examen exigé lors du 1er DMA : est à réaliser dans un délai de 12 mois à partir de la date dudit DMA				r de la date dudit DMA
	☐ Diabète☐ Tabac	-	de 18 à 34 ans inclus	Une seule fois sur la tranche d'âge: ECG de repos  > Cet examen exigé lors du 1 <sup>er</sup> DMA: aucun délai n'est accordé, il doit être présenté lors de ce 1 <sup>er</sup> DMA.			lors de ce 1 <sup>er</sup> DMA.	
Bras droit :	☐ Hyperlipidémie		de 35 à 50 ans inclus	clus Tous les 5 ans : ECG de repos + Épreuve d'effort à visée cardiologique				
	☐ Obésité	0 ou 1	de 51 ans à +	Tous les ans : ECG de repos Tous les 5 ans : Épreuve d'effort à visée cardiologique				
	IMC > 30  Autres	2 ou +	de 35 ans à +	Tous les ans : ECG de repos Tous les 5 ans : Épreuve d'effort à visée cardiologique (examen a minima -peut être complété)				
ACUITÉ VISUELI				l		0 1	,	'
	culaire est incompati	1	atique de l'arbitrage	1				
ŒIL DROIT		Sans correction		Avec corre			de correction éver	
ŒIL GAUCHE		Sans correction	on :	Avec corre	ction :	□ lune	ttes 🗀 le	entilles
								ICION
							CONCLU	1210N
Je soussigné(e			docte					certifie
						all, et constate qu	ii (elle) .	
-	-		nédicale à la pratiqu le  à la pratique de l		trage			
préciser l				_				
Date de l'	'examen :				Signature et cach	et :		

⎖	А	_/	1
,	ш	/	r
	_	,,	•

Prénom : ..... Saison :....

#### **EXAMEN OPHTALMOLOGIQUE**

## EXAMEN RÉSERVÉ UNIQUEMENT AUX ARBITRES DE LIGUE

Cet examen est pratiqué par un médecin ophtalmologue.

- Il est OBLIGATOIRE : la première année de l'arbitrage en ligue. Il comprend les examens du bilan initial (7 items)
  - tous les 4 ans à partir de 35 ans. Il comprend les examens du bilan de renouvellement (3 items)

Entre ces visites, toute survenue d'évènement ophtalmique (médical, chirurgical ou traumatique) devra être signalée à votre commission médicale.

BILAN INITIAL							
1 • ACUITÉ VISUELLE							
	Œil droit	Œil gauche					
Sans correction							
Avec correction							
Correction optique							
Mode de correction	☐ lunettes	☐ lentilles					
2 • CHAMP VISUE	<b>L</b> (celui-ci peut être a	utomatisé)					
Œil droit							
Œil gauche							
3 • VISION BINOC	ULAIRE						
Œil droit							
Œil gauche							
4 • MOBILITÉ PUP	PILLAIRE						
Œil droit							
Œil gauche							
5 ● EXAMEN ORGAN	IIQUE DES GLOBES O	CULAIRES					
	Œil droit	Œil gauche					
Segment							
Fond d'œil							
6 • TEST CHROMATI	QUE ISHIHARA						
7 ● ÉBLOUISSEMENT - Existe-il une sensibilité à l'éblouissement ?							

RENOUVELLEMENT						
1 • ACUITÉ VISUE	LLE					
	Œil droit	Œil gauche				
Sans correction						
Avec correction						
Correction optique						
Mode de correction	☐ lunettes	☐ lentilles				
2 • CHAMP VISUE	L (celui-ci peut être au	utomatisé)				
Œil droit						
Œil gauche						
3 ◆ VISION BINOCULAIRE						
Œil droit	Œil droit					
Œil gauche						

•- ♦ - •

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- > La cécité monoculaire est incompatible avec la pratique de l'arbitrage.
- > La diplopie est une contre-indication relative.
- La pratique de l'arbitrage est interdite dans les 3 mois après une chirurgie réfractive (motif : aggravation de la sensibilité à l'éblouissement)
- > Selon les résultats transmis, la commission médicale se réserve le droit de demander des examens complémentaires (autres spécialistes)

•- • - •

	~	
		ON
$\overline{}$		

oussigné(e),r examiné Mme, Melle, M.	- I	rtifie
ne présente pas de contre-indication médicale à la pratiq présente une contre-indication médicale à la pratique de préciser le motif :	•	
Date de l'examen :	Signature et cachet :	



#### QUESTIONNAIRE DE SANTÉ DE L'ARBITRE MAJEUR

#### "QS-SPORT"

**SAISON (N): 20.... / 20....** 

#### UNIQUEMENT RÉSERVÉ AUX ARBITRES RÉPONDANT IMPÉRATIVEMENT AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- avoir entre 18 à 34 ans inclus au 1<sup>er</sup> juillet de la saison (N) indiquée ci-dessus
- avoir présenté un DMA à N-1 ou à N-2
- avoir été licencié à N-1

Pour plus de détails se conférer à la notice accompagnant le DMA ou à l'article 70 des règlements généraux de la FFF

# QUESTIONNAIRE DE SANTÉ "QS-SPORT" PRÉALABLE À LA DEMANDE LICENCE (OBTENTION OU RENOUVELLEMENT)

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un DMA (pages 1 à 4 - équivalent du certificat médical) pour demander votre licence d'arbitre au sein de la Fédération Française de Football selon les règles énoncées à l'article 70 de ses règlements Généraux.

**NB** : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS :		
1   Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2   Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3   Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4   Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5   Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6   Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À CE JOUR :		
7   Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenue durant les 12 derniers mois ?		
8   Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9   Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

#### MARCHE À SUIVRE DE l'ARBITRE MAJEUR POUR SA DEMANDE DE LICENCE :

### SI VOUS AVEZ RÉPONDU $\overline{\text{NON}}$ À TOUTES LES QUESTIONS :

- ⇒ Vous ne devez pas fournir de DMA.
- ⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.

#### SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS OUESTIONS :

- ⇒ Vous devez fournir un DMA à la commission médicale de votre district ou de votre ligue. Suivez les indications des examens du DMA.

  <u>Consultez un médecin</u>: présentez-lui ce questionnaire renseigné ainsi que le DMA pour qu'il y porte sa conclusion quant à l'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.
- ⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.



### **QUESTIONNAIRE DE SANTÉ DE L'ARBITRE MINEUR**

## "QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR"

**SAISON (N): 20.... / 20....** 

#### AVERTISSEMENT À DESTINATION DES PARENTS DE L'ARBITRE MINEUR OU DE LA PERSONNE AYANT L'AUTORITÉ PARENTALE :

- L'arbitre concerné doit avoir moins de 18 ans au 1er juillet de la saison (N) indiquée ci-dessus
- Ce questionnaire doit être complété de préférence par le mineur, si vous estimez qu'il est capable de le faire.
- Il est de votre responsabilité de vous assurer qu'il soit correctement rempli et d'appliquer les instructions en fonction des réponses

Pour plus de détails se conférer à la notice accompagnant le DMA ou à l'article 70 des règlements généraux de la FFF

## QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR PRÉALABLE À LA DEMANDE LICENCE (OBTENTION OU RENOUVELLEMENT)

Ce questionnaire de santé n'est pas un contrôle. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Il permet de savoir si vous devez fournir un DMA (p 1 à 4 - équivalent du certificat médical) pour demander votre licence d'arbitre au sein de la FFF selon les règles de l'article 70 de ses règlements Généraux.

Tu es une fille ☐ un garçon ☐ / Quel est ton âge ? ...... ans

Tu es une fine d'un garçon d' / Quel est ton age :ans		
DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
AUJOURD'HUI	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé		
subitement avant l'âge de 50 ans ?	Ш	
Êtes-vous inquiet pour son poids? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

#### MARCHE À SUIVRE DE l'ARBITRE MINEUR POUR SA DEMANDE DE LICENCE :

#### SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES OUESTIONS :

- ⇒ Vous ne devez pas fournir de DMA.
- ⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.

#### SI VOUS AVEZ RÉPONDU **OUI** À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

- ⇒ Vous devez fournir un DMA à la commission médicale de votre district ou de votre ligue. Suivez les indications des examens du DMA.

  <u>Consultez un médecin</u>: présentez-lui ce questionnaire renseigné ainsi que le DMA pour qu'il y porte sa conclusion quant à l'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.
- ⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.